

Conception d'une offre de conseil agricole par une organisation paysanne ouest-africaine : Le cas de L' UGCPA/BM au Burkina Faso

Patrick Dugué (Cirad/Umr Innovation)
Pierre Girard (Fondation FARM)
Soumabéré Dioma (UGCPA/BM)
Rosanne Chabot (ISF, Canada)



Colloque SFER « conseil agricole » Dijon 14 et 15 octobre 2010

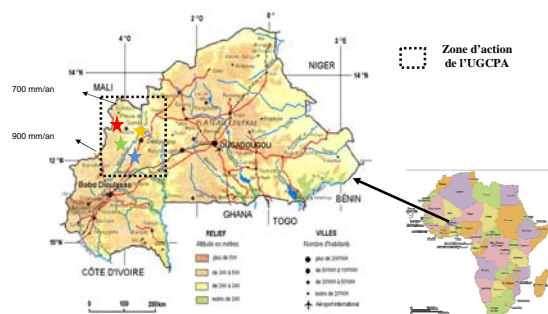
I. CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le conseil agricole au Burkina Faso

- Désengagement de l'Etat sauf subvention, infrastructures
- Maintien des services agricoles provinciaux → des agents techniques au service des projets (publics, Ong, parfois OP,...)
- Un conseil présent dans quelques filières pouvant le financer (coton, maraichage,...)
- Des organisations paysannes devant prendre en charge divers services mais le conseil pas une priorité

→ Un début de privatisation du conseil agricole

Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) Burkina Faso,





Contraintes et opportunités pour l'agriculture de la Boucle du Mouhoun

- Processus de dégradation de la fertilité des sols (céréales > 60%, légumineuses < 15%)
- Aléas pluviométriques (trop et pas assez)
- Réduction/arrêt du coton, Comment s'autonomiser ? (Intrant, conseil)
- Une semi-intensification de l'agriculture ; mécanisation, intrants, maïs mais accroissement de surface toujours recherché
- Un conseil diversifié par petite région

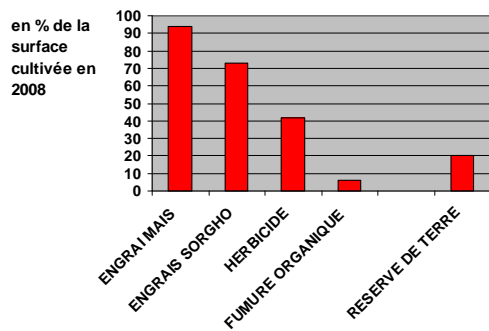
II. Méthodologie

- Etude de la durabilité des systèmes de production (agroéconomique, environnementale,...)
- Analyse historique des activités/stratégies de l'Union
- Suivi d'une expérimentation de Conseil agricole (40 puis 80 producteurs)

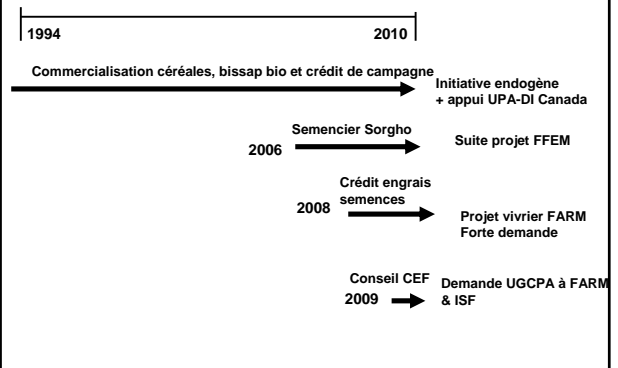
→ Objectifs : valoriser ce travail de terrain en vue de contribuer à la définition d'une démarche de conception de dispositif de conseil en Afrique de l'ouest

III. RESULTATS

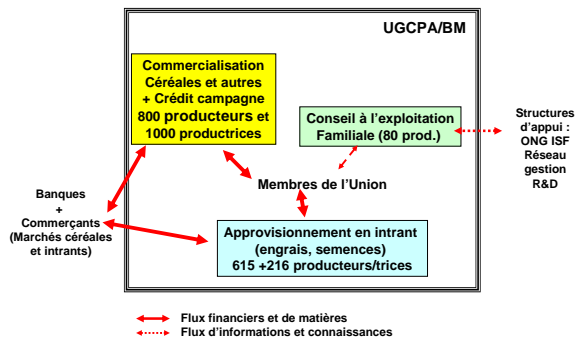
Un modèle technique « labour x Engrais minéral x herbicides » en culture continue



Les services proposés par l'UGCPA



Relation entre Services au sein de l'Union et avec d'autres partenaires



Les objectifs d'un Conseil aux exploitations familiales (CEF) selon les acteurs

Pour leaders UGCPA/BM

- Outils de gestion pour les chefs d'exploitation : prévoir, évaluer, adapter
- gérer l'endettement et limiter les non-remboursements
- Prévoir les quantités commercialisables

Pour les « experts »

- Mieux valoriser les investissements (magasin, personnel, fonds)
- Susciter un engagement de l'Union et des producteurs dans la gestion des ressources naturelles (sol)
- Susciter un comportement d'entrepreneur

Comment le conseil est expérimenté

- 40 EA puis 80 EA en 2010 par groupe de 10 puis de 20 : alphabétisés ou appui d'un tiers
- Un conseiller salarié de l'Union + un animateur endogène par groupe de paysans

- Activités :

1/ formation à l'utilisation d'outils de gestion

- la planification des activités et des besoins
- le suivi de 5 cultures → coûts de production, la marge brute et le revenu net
- Gestion des stocks de céréales.

2/ des formations techniques aux champs

Résultats obtenus en avril 2010

- Acquisition d'outils de gestion des parcelles et soles, de savoirs et savoir-faire
→ pas d'outils de gestion des ressources naturelles
- Comparaisons des performances de 5 cultures entre producteurs, entre zones
→ analyse de groupe, base de données & infos pour l'Union
- des capacités dans l'Union pour poursuivre (bilan sur FO, plan d'action 2011)

IV. ENSEIGNEMENTS et DISCUSSION

A/ Comment combiner court et moyen terme dans un dispositif de conseil

1. Gérer la campagne agricole N pour réviser les choix pour l'année N+1
 2. Difficultés à s'engager sur le moyen terme
 - Conseil à l'investissement
 - Aménagement, GRN
- Peu d'outils disponibles
→ Pas de mécanismes financiers (crédit, subvention)
→ Besoin de couplage avec des actions collectives

B/ Qui participe à la conception de l'offre de conseil ?

- Prééminence des leaders, des salariés et experts
→ contexte social complexe
- Réplication des expériences antérieures (CEF) via approche « projet » & effet de mode

Mais

- Construction progressive
- Processus interne d'évaluation du dispositif
- Autonomisation progressive des producteurs vis-à-vis du conseiller (animateur endogène)

C/ Les Rôles du CEF pour l'Union
→ Mise en synergie des services (1)

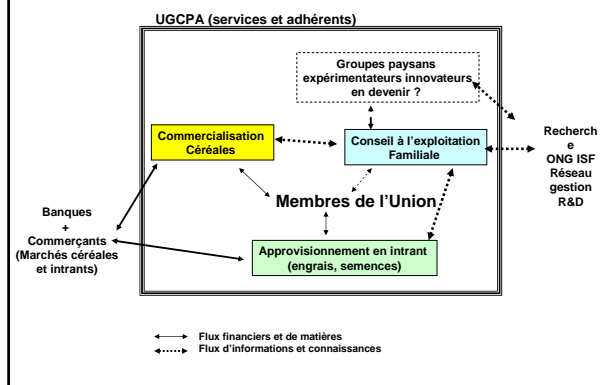
UGCPA/BM

Membres de l'Union

- Base de connaissances sur les exploitations
- Orientations des activités
- Fixation des prix
- Amélioration des performances des exploitations et de leur « durabilité »

Lieu de conception des innovations techniques et organisationnelles ? (gestion travail familial, subventionner/encourager les bonnes pratiques ?

Mise en Synergie des services (2)



D/ La durabilité du dispositif de conseil

1. Perspectives 2013

- 20 % de producteurs et productrices concernés
- Couplage avec alphabétisation
- 15% à la charge de l'Union, 5% le producteur, 80% bailleurs de fonds

2. Les scénarios

- Recherche permanente d'appui extérieur → tous les membres de l'Union formés
 - * Etat (mission de service public cf. Bénin)
 - * Filières (et projets)
- Autonomisation progressive de l'Union : cotisation, prélèvements, mobilisation d'un agent de l'Etat

→ Concevoir l'offre de conseil en fonction de ces choix

En conclusion : considérer la conception d'une offre de conseil comme un processus d'innovation porté par une OP

